Compte-rendu du conseil d'école n°2 du groupe scolaire René Schickelé de l'année scolaire 2021/2022

Vendredi 28 janvier 2022

Personnes présentes :

- de la mairie : M.Schickelé (Maire de Mutzig), Mme Gasparotto (adjointe aux affaires scolaires)

- de l'équipe enseignante : Mmes Brand, Marckert, Engel, Friedrich-Minec, Seiler, Simon, Stroesser, Delmas, Rustenholz et M.Guinchard (directeur)

- des représentants des parents d'élèves : Mmes Della Pina, Mme Koestel, Ballias et Utter et M.Koestel (titulaires APEPA), Mmes Le Gloinec, Riegel (titulaires FCPE)

Personnes absentes et excusées :

Mmes Barth, Plouzin, Muller(enseignantes), Mmes Bechtold, Dingens et Plaisant (intervenantes de religion), Mme Uyanikturk (enseignante EILE turc), Mme Bailly (AESH), Mrs Guth et Ludwig (AESH), M.Fazio (suppléant FCPE), Mmes Fantini, Meneghetti et Scandella (RASED), Mmes Melao et Guillon (ATSEM), Mme Risser, Pouclet et M.Grunenwald (titulaires FCPE)

Début du conseil d'école : 19h05

Rédaction du compte-rendu par l'APEPA, Stéphanie Ballias

M. Guinchard souhaite la bienvenue à tous les membres présents et remercie M. le Maire pour sa présence.

Il précise qu'aucune demande de modification de l'ordre du jour ne lui a été faite.

1) Protocoles sanitaires

M. Guinchard remercie les parents d'élèves ainsi que les équipes enseignantes pour leur adaptation à tous les protocoles, surtout depuis la rentrée. Le directeur s'excuse également des désagréments causés par les différentes absences d'enseignants non remplacés. Il précise qu'il ne gère pas lui-même les remplacements.

Concernant le protocole, chacun doit se sentir responsable vis à vis des uns et des autres. La relation de confiance est importante pour que tout le monde puisse évoluer en sécurité ; au niveau de l'équipe éducative et des élèves.

Il y a un nouveau protocole depuis mercredi. Il n'a pas été communiqué car il comporte peu de changement dans l'application des mesures.

Rappel du protocole actuel par le Directeur :

Si un cas de covid est avéré dans la classe, les parents s'engagent (par le biais d'une attestation sur l'honneur) à faire des auto tests à J0, J+2 et J+4. Ils peuvent ainsi envoyer leurs enfants à l'école si les 3 auto tests sont négatifs.

Il n'est pas utile de montrer l'auto test, l'attestation sur l'honneur suffit.

Les cas positifsau covid sont exemptés de tests pendant 2 mois sur présentation préalable du résultat positif. Les dates seront saisies pour chaque enfant concerné afin de ne pas leur demander d'attestation.

Les cas covid sont soumis à un isolement de 7 jours, ou 5 jours avec réalisation d'un test PCR négatif et sans symptômes. Sinon le retour en classe se fait le 7è jour sans refaire de test.

Le virus circule activement depuis début décembre.

+ de 50 cas avérés sur 227 élèves (sans compter les asymptomatiques non testés).

Il circule très peu dans les classes car positivité perlée (c'est-à-dire que les cas se suivent). Si les contaminations étaient liées à l'école, il y aurait tous les cas en même temps et non espacés de plusieurs jours.

Nouveau protocole : pas de changement vis-à-vis des mesures sanitaires (lavage des mains, distanciation…) sauf les annulations des séances de natation depuis le passage au niveau 3 et les annulations à venir dans certaines classes.

Le directeur rappelle que les directives sont nationales mais que des prérogatives locales peuvent être appliquées par le directeur en fonction de la situation sanitaire locale. Il donne la parole à M. Le Maire.

M. le Maire présente ses voeux pour l'année 2022 en espérant que nous pourrons sortir prochainement de cette pandémie.

Il remercie le corps enseignant qui s'occupe de nos enfants tous les jours sachant qu'il n'est pas évident de gérer tous les protocoles et l'état de santé des enfants.

Les parents font également preuve d'adaptation entre les obligations liées au protocole et celles de leur emploi. Dans une ville voisine de même taille, une école maternelle a été complètement fermée. Il se félicite de ne pas avoir dû fermer d'école dans notre ville.

La journée de grève des enseignants a été soutenue par M. Le Maire.

La ville est aussi touchée et des interdictions drastiques ont été appliquées. Le périscolaire a assuré l'accueil minimum des élèves lors de la journée de grève.

Problématique des capteurs de CO2 dans les écoles : 1 commande par salle de classe a été faite. A la rentrée de février, toutes les classes seront équipées. Les purificateurs d'air ne sont pas envisagés pour des raisons de coût.

M. Guinchard demande s'il y a des questions concernant le protocole ?

M. Koestel : comment se déroule le sport dans les classes avec le protocole Niveau 3 ?

Réponse de M. Guinchard : Les enseignants font pratiquer le sport aux enfants, masqués, en extérieur avec uniquement des sports de faible intensité.

Mme Koestel : Quels sont les sports de basse intensité pratiqués avec le masque ?

Réponse M. Guinchard : basketball, badminton, marche, jeux extérieurs classiques.

M. Guinchard interroge sur sa définition d'un sport de basse intensité

En réponse, M. Koestel lit le protocole et souligne le flou qui réside dans le texte à ce sujet, notamment en comparant les niveaux 3 et 4 du protocole.

M. Guinchard cite : « les activités physiques et sportives se pratiquent à l'extérieur ».

M. Guinchard demande à M. Koestel à quel titre il intervient (familial ou Apepa) car il n'a pas reçu de remarque d'autres parents.

Réponse de M Koestel : c'est une demande de L'Apepa, en précisant que le port du masque n'est pas compatible avec l'activité physique et sportive et qu'il est bon de préserver les enfants, ils ont déjà beaucoup subi depuis la mise en place de tous ces protocoles.

Réponse de M. Guinchard :le port du masque ne pose visiblement aucun problème auprès des élèves.

Le directeur confirme que le sport pratiqué en classe est de faible intensité. Les enseignants sont également vigilants et adaptent les activités.

Mme Koestel lit une déclaration au nom de l'APEPA, soulignant l'importance de préserver les enfants durant cette crise et de leur garantir écoute et bienveillance.

Déclaration de l'APEPA au conseil d'école du 28 janvier 2022

« Cela fait 2 ans que nous subissons tous cette crise avec des protocoles plus ou moins compréhensibles qui s'enchaînent presque sans fin.
Les enfants sont les grands perdants dans cette gestion de crise. Avec toujours plus de contraintes, ils sont particulièrement vulnérables, non pas vis-à-vis du virus, mais vis-à-vis de tout ce que nous exigeons d'eux. Nous aimerions rappeler qu'on n'a qu'1 seule enfance, et que l'insouciance perdue ne se retrouve pas.
Il nous semble aujourd'hui primordial de remettre l'enfant à sa place d'enfant, afin qu'il puisse à nouveau grandir dans un environnement équilibré et épanouissant et non plus dans un quotidien anxiogène et culpabilisant.
C'est à nous tous, adultes, de veiller à préserver leur équilibre physique et mental, de les laisser respirer quand ils en ont besoin, et d'être à leur écoute plutôt que dans la réprimande. Un enfant qui baisse son masque ne le fait pas pour embêter le monde.
N'oublions pas les parents qui souffrent eux aussi de la situation. Depuis 2 ans ils sont contraints de prendre leurs dispositions sans aucune marge de manœuvre.
Nous, parents d'élèves APEPA, vous remercions pour vos efforts et comptons sur vous tous pour garantir la bienveillance et l'empathie envers nos enfants afin de les protéger de cette situation de crise qui dure depuis bien trop longtemps pour eux. »

Mme Friedrich-Minec propose à l'APEPA de relayer ce courrier auprès du Ministre de l'éducation nationale.

M. Guinchard précise que le premier rôle de l'enseignant est de protéger les enfants avant d'enseigner.

2) Bilan sur les travaux réalisés et en cours

M. Guinchard remercie la mairie pour le nouveau téléphone de la maternelle ainsi que pour la mise aux normes des escaliers et des différentes installations (tapis anti dérapants…), grillages fixés, etc. Le directeur fait référence à des dégradations faites pendant les vacances scolaires, notamment des graffitis, un grillage arraché rue du génie, des déchets déposés liés probablement à des squats.

Il y a également eu des affichages anti-vaccins, non déclarés sur les panneaux d'affichages extérieurs.

M. le Maire informe que l'école est surveillée par 3 caméras et qu'il a visionné les films :rien n'a été observé. Il n'y avait personne sur les caméras. La mairie va faire installer une 4ème caméra à l'arrière de l'école.

M. le Maire demande de ne pas enlever les graffitis pour que les gendarmes fassent une enquête et que les délinquants effectuent des TIG (travaux d'intérêt général). Il est cependant difficile de reconnaître les malveillants car ils portent des capuches.

M. Guinchard précise qu'il a fait effacer les graffitis dans l'urgence, car ils ont été découverts le jour de la rentrée et que les mots écrits pouvaient être choquants pour les enfants.

Le chariot numérique a été livré, mais l'installation n'est pas complète. Les enseignants n'ont plus de salle informatique, les anciens ordinateurs fixes ayant été enlevés. Les délais d'intervention sont très longs. A noter également, qu'il sera difficile voire impossible de déplacer le chariot numérique comme il y a des marches à l'étage. Une solution d'adapter le charriot a été proposée.

Le photocopieur de l'école élémentaire a été changé. L'école maternelle devra faire ses photocopies à l'école élémentaire. Un code sera attribué pour tracer l'usage des photocopies.

Le radiateur a été changé en salle 14.

<u>Demandes de travaux :</u>

Le lavabo de la salle 10 n'a pas encore été changé. Les robinets de certains lavabos sont défectueux.

Mme Gasparotto demande de préciser sur chaque demande de travaux le nom de l'école concernée et la salle.

M. Koestel demande si le lavage des mains peut désormais s'effectuer avec de l'eau chaude. Le sujet a déjà été évoqué en conseil d'école l'an dernier et un courrier conjoint APEPA-FCPE a été transmis à la mairie en décembre 2021 et qu'il est dommage que lors de la réfection des toilettes ceci n'ait pas été prévu.

M. Le Maire répond qu'il s'agit de la première fois qu'il est demandé de laver les mains à l'eau chaude depuis 70 ans. L'élève doit bien s'essuyer les mains avant de sortir et la température de l'eau n'a pas d'incidence sur l'état des mains des enfants.

Mme Brand précise que cela devient plus gênant qu'auparavant car les élèves se lavent les mains 4 fois par jour au minimum.

M. Le Maire va se renseigner pour voir comment faire.

M. Koestel informe qu'il est possible d'installer un ballon d'eau chaude.

Mme Gasparotto prévoit de faire 2 devis avec installation d'un chauffe-eau qui nécessitera de supprimer 2 toilettes. Le second devis prévoit une installation extérieure.

Mme Utter(Apepa) demande le nombre de toilettes qu'il y a au total.

Les enseignantes répondent 8 coté filles et 4 côté garçons.

Mme Riegel (FCPE) informe qu'il est possible d'intégrer un robinet qui chauffe l'eau.

Par ailleurs, M. Guinchard a remarqué une tranchée dans la cour côté Schickelé. Il demande à M. Le Maire ce qu'il en est par rapport à ces travaux.

M. le Maire répond que les travaux démarreront début avril et l'objectif est de pouvoir commander à distance l'ouverture et la fermeture à distance du portail.

M. Guinchard précise qu'il y a beaucoup de contraintes liées à l'utilisation des appareils à distance.

M. Le Maire précise que les ouvertures et fermetures seront automatisées les mercredis et samedis.

M Guinchard trouve également anormal de faire le « 0 » pour appeler les N° des urgences (c'est-à-dire 015 au lieu de 15 pour le Samu par exemple).

3)Questions et demandes de l'équipe éducative

M. Guinchard remercie Mme Gasparotto et M. Le Maire pour le spectacle « opéra » organisé ce jour.

Les exercices incendie seront reportés au 24 février (en élémentaire) et au 25 février (en maternelle).

4) Questions et demandes des représentants des parents d'élèves

FCPE :

- LaFCPE remercie la municipalité pour l'opportunité qui a été offerte à certaines classes d'assister à une représentation de « l'Enfant et les sortilèges » au Dôme

- demande d'eau chaude : réponse apportée plus haut

- demande sur les installations informatiques : réponse apportée plus haut

- ventes de chocolats de Pâques à venir (distribuées ce jour dans les cahiers de liaison)

- Mme Le Gloinec(FCPE) demande si la commission aux affaires scolaires peut être organisée régulièrement de manière à décharger les conseils d'école de certaines questions

Mme Gasparotto répond qu'il y en aura une le 27 avril à 19H30 pour aborder les questions relatives au périscolaire et à la sécurité aux abords des écoles.

- quelle sera la fréquence de cette commission ?

Mme Gasparotto répond qu'il y aura une commission élargie une fois par an.

M. Guinchard demande si la commission a un pouvoir décisionnaire et qui sera invité.

M. Le Maire répond par la négative. Mme Gasparotto complète en informant que le directeur peut proposer une liste de participants. Il est en effet important que les enseignants soient représentés.

M. Koestel demande quel est le délai pour proposer des sujets à cette commission.

En l'occurence, il demande ce qu'il en est de la consultation sur l'école des cycles.

Mme Gasparotto répond que la consultation en ligne concernant les écoles des cycles sera effective le 03 février. La présentation à la commission scolaire avec les élus a été faite. La consultation sera en ligne et sur papier. Il y aura un QR code pour faciliter l'accès à cette consultation. Les modifications demandées par les 2 associations de parents d'élèves ont été faites.

M. Guinchard n'apas été tenu informé de cette consultation. Il regrette que cette consultation n'ait pas été faite avec les enseignants. Il demande l'objet de la consultation.

Mme Gasparotto répond que c'est une consultation d'ordre organisationnel vis-à-vis des familles.

Mme LeGloinec demande sur quels supports la consultation sera-t-elle disponible.

Mme Gasparotto répond qu'elle sera envoyée par mail, puis communiquée par papier et il y aura le QR code sur les panneaux d'affichage. La consultation sera ouverte du 03 au 25 février 2022.

APEPA :

M. Koestel remercie également la mairie pour le spectacle.

Questions pour la mairie :

- lavage des mains : réponse apportée plus haut

- point sur le sondage sur l'accueil matinal : les saisies sont prévues pour la semaine suivante.

- école de cycles : les parents d'élèves demandent à participer aux prochaines réunions de commission concernant l'école des cycles.

Mme Gasparotto précise que la commission du 27 avril ne pourra pas inclure ce sujet car c'est un sujet trop important pour le noyer avec d'autres sujets.

Il y aura une commission spéciale avec Mme Weibel.

Question pour l'école :

- Quelle est la méthode utilisée pour la continuité pédagogique ?

M. Guinchard répond que s'il s'agit d'une fermeture de classe, la continuité pédagogique est mise en place automatiquement. Les enseignants l'ont maintenu malgré leurs arrêts de travail.

L'autre cas (si un élève est positif à la covidou absent) : les enseignants envoient les enseignements par mail ou les parents peuvent récupérer les devoirs auprès d'autres élèves.

Concernant les devoirs, c'est aux parents de savoir si leurs enfants peuvent travailler pendant la période de maladie ou pas.

Mme Engel précise que l'élève qui n'a pas suivi un apprentissage ne peut pas faire les devoirs. Il le rattrapera en classe dès son retour. Comme cela a toujours été fait d'ailleurs.

Les absences de cet hiver ne sont pas plus importantes que les autres années (période des gastro-entérites, etc.)

M. Guinchard remarque que certaines familles ne comprennent pas les conditions de l'isolement décrites dans le protocole. Certaines familles ne savent pas que l'enfant peut revenir après 7 jours d'isolement, sans avoir effectué un test.

- Les ventes passées : chocolats Antoni (bénéfice de 359€) et les cartes à planter (179€). Ces bénéfices permettront de financer les projets de l'APEPA au sein des écoles.

- Les éventuels projets futurs ? À voir en fonction des conditions sanitaires

- Y aura-t-il une fête de fin d'année ?

M. Guinchard répond que la date est prévue, mais qu'à ce jour, il n'est pas possible de se projeter aussi loin. Une kermesse pourra être envisagée. Il faut prévoir une manifestation simple sans tombola et avec une restauration très légère (buvette, repas)

M. Le Maire pense voir un retour à la normale à la fin du premier semestre avec des protocoles allégés.

M. Guinchard remarque que les enfants viennent avec plaisir à l'école et ne se sentent pas en danger.

Y a-t-il des moments consacrés à des sujets de morale (hors classe de morale) ?

Les enseignantes répondent que certains sujets importants sont soulevés en classe entière si des besoins sont remontés.

5) La parole aux représentants de la Mairie

Un point à destination des ATSEM :

Mme Gasparotto informe que les ATSEM bénéficieront d'auto-tests gratuits.

M. Guinchard répond qu'il a déjà transmis les attestations aux personnels concernés.

6) Divers de dernière minute

Patrice Guth (AESH collectif de l'ULIS) quittera ses fonctions au 01/04/2022 pour faire valoir ses droits à la retraite.

Enfin, M.Guinchard précise que le conseil d'école n°3 aura lieu le vendredi 01/07/22 à 19h.

Il remercie l'ensemble des participants et clôture ce second conseil d'école à 20h36.

Stéphanie BALLIAS pour APEPA, secrétaire de séance.